



Le Tribunal : (construction décidée en 1802 - débutée en 1807 - arrêtée entre 1808 et 1842 faute de crédits - achevée en 1846)

PONTIVY

UNE CITÉ NAPOLÉONNIENNE

LE TRIBUNAL

UNE ARCHITECTURE À VALORISER
RÉHABILITATION DU MONUMENT EN MUSÉE

SYNTHÈSE PFE 2018
PERROUX Hélène - UE1011c

PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODE

La ville de Pontivy (Morbihan) souhaite réinvestir ses délaissés architecturaux. En effet, le tribunal - le magasin à fourrage - la gare - le théâtre - l'hôpital et les logements vacants sont des lieux propices pour des projets répondant à des enjeux contemporains. En groupe d'atelier, nous avons ainsi réalisé une analyse commune afin de déterminer quels sont les besoins en terme de logements, équipements et aménagement sur le territoire.

CHOIX DU SITE ET DU SUJET

Le site choisi se situe dans le centre-ville de Pontivy, près du Canal du Blavet. J'ai souhaité travailler sur l'îlot de l'ancien tribunal car c'est un lieu de convergence des équipements, des personnes et des activités (marché, fête foraine, commerces).

J'ai pour projet de réhabiliter l'ancien tribunal en musée. A ce jour, ce monument n'est que partiellement occupé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Son emplacement stratégique en fait un atout pour le développement touristique de la ville. Sa construction date de 1807, après que Napoléon Bonaparte décida, en 1802, d'édifier une ville nouvelle en prolongement de la ville médiévale. Le tribunal est un des lieux emblématiques de la cité napoléonienne. Ce lieu symbolique est alors le site idéal pour accueillir un musée dédié à l'histoire et formation de la ville, nommée successivement Pontivy et Napoléonville.

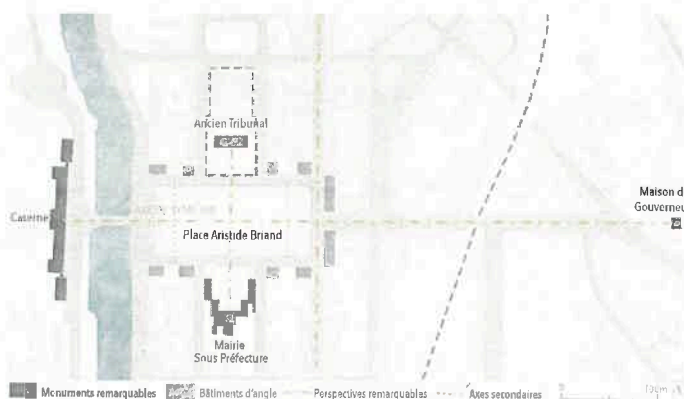


Commune de Pontivy

ÉTUDE DU SITE ET PROPOSITION URBAINE

Suite à l'analyse du site, nous pouvons constater que la voiture a une place très importante à Pontivy (circulation et stationnements). Afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, de nouveaux aménagements favorisant des modes de déplacement plus doux seront proposés (pistes cyclables, trottoirs plus larges, rue à sens unique...).

La place Aristide Briand, nommée La Plaine par les Pontivyens, est le lieu de convergence des axes de composition reliant les équipements de la ville impériale. Cette place, actuellement utilisée comme un grand espace de stationnements, deviendra une zone piétonne et pourra accueillir les marchés, fête foraine et autres activités en toute sécurité.



La Plaine, un espace ordonné



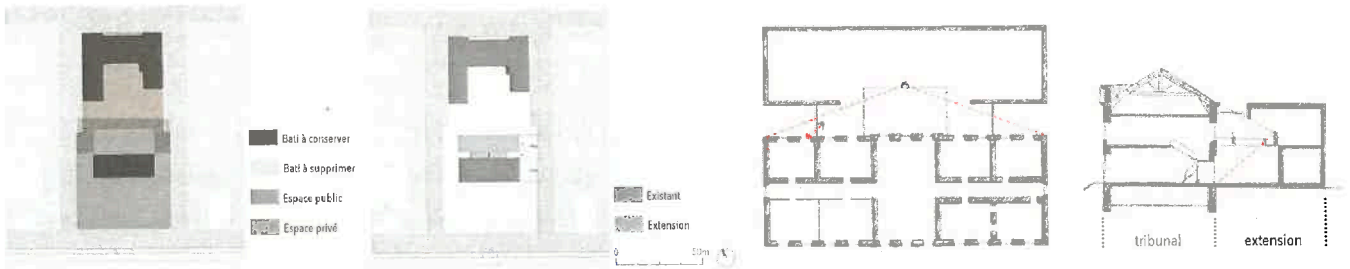
Un nouvel aménagement urbain

PARTI PRIS ARCHITECTURAL

L'îlot du tribunal accueille actuellement une multitude de fonctions : le tribunal, le bâtiment du CCAS et la poste dont une grande partie du tri postal va être délocalisée. L'édifice du CCAS sera supprimé car son gabarit s'intègre mal dans son contexte. La poste et le tribunal seront alors réhabilités afin d'utiliser ces édifices aujourd'hui en partie vacants.

Une extension sera créée à l'arrière du tribunal, dans le prolongement de celui-ci. Elle vient dialoguer avec la façade arrière du tribunal par sa mise à distance de celle-ci. L'espace d'entre deux, vitré, sert alors d'espace de circulation et de mise en scène de cette façade.

L'extension sera comme une boîte monolithique en pierres massives, d'apparence extérieure très simple mais dont la qualité spatiale intérieure sera spécialement conçue pour les usages d'un musée.



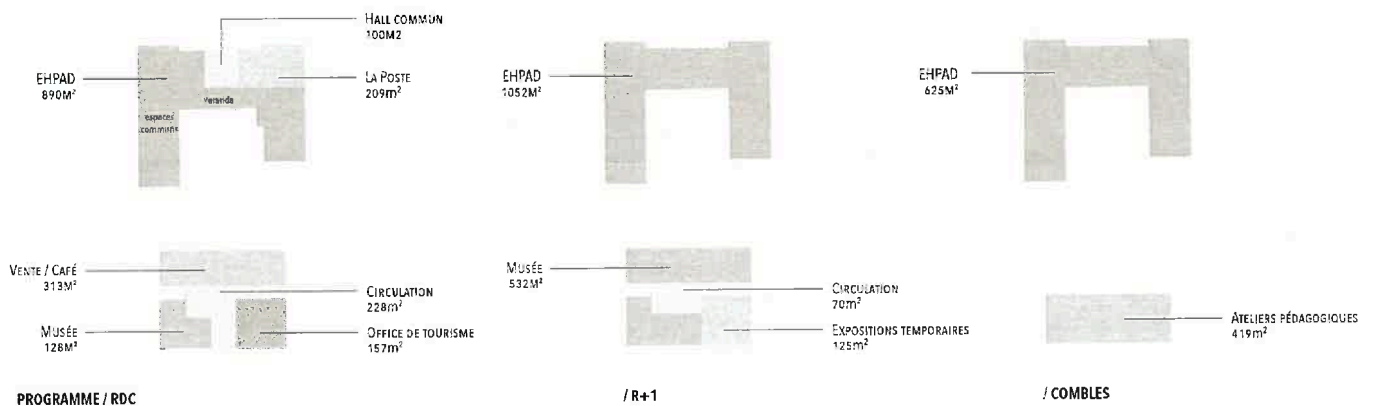
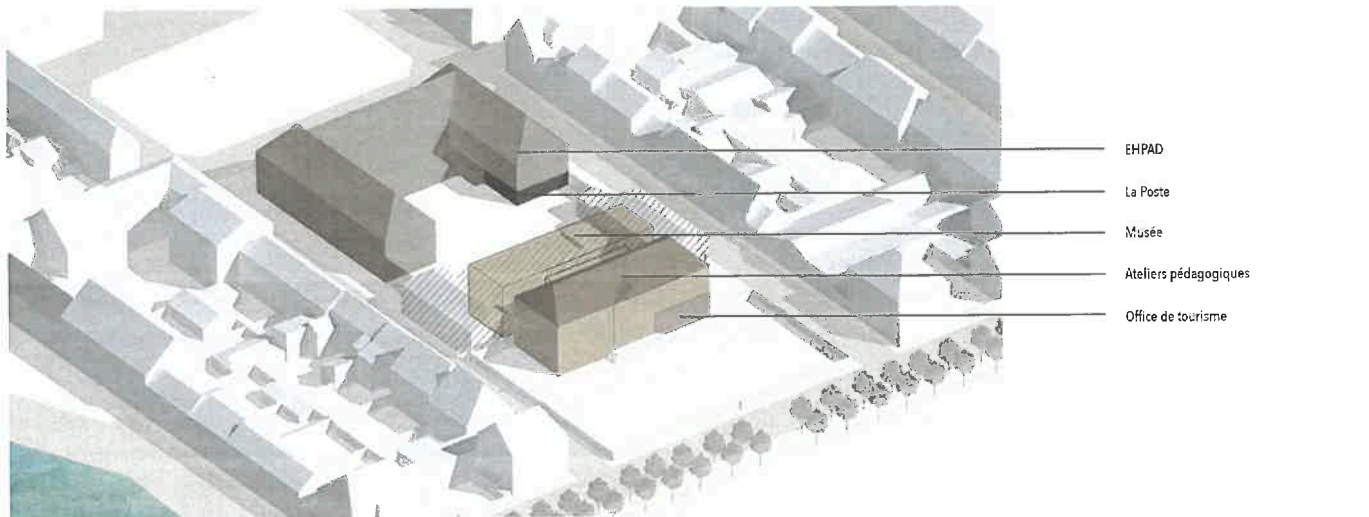
Les intentions

Champ de vision sur la façade arrière du tribunal

RÉPARTITION PROGRAMMATIQUE

La poste conservera un guichet dans le bâtiment mais sera désormais associée à un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), permettant une réinsertion des personnes âgées dans le centre-ville. Cette partie du programme ne sera néanmoins pas développé en détail lors de ce PFE.

Le tribunal, ainsi que son extension, en accord avec les volontés de développement touristique de la commune, accueilleront le musée Napoléonville, l'office de tourisme et des ateliers pédagogiques.



HALLS-THEATRE // THEATRE EN RESIDENCE

PONTIVY

LE SITE ET LE SUJET

Pontivy, sous-préfecture du Morbihan, est un nœud au cœur de la Bretagne qui dessert la côte et les terres. Elle a la caractéristique d'avoir un grand nombre d'établissement scolaires des écoles maternelles au Lycées en plein centre-ville. Elle bénéficie d'une **vie associative dynamique**. Riche en équipement municipaux et intercommunaux, la ville a offert la jouissance du Théâtre des Halles aux associations de théâtre telles que la Compagnie Duballu, Terre et mer Pondi les diatos de la cambuse, Strollad sevenadurel kerlenn pondi, lorsque le cinéma le REX l'a quitté en 1999. Ce lieu assure également une part de l'accueil de la **programmation culturelle**, partagée avec le Palais de Congrès à 5mn à pieds au bas du château des Rohan.

Édifiées au milieu du XIXème siècle par les architectes Richard et Marsille, les **Halles-Théâtre** sont un édifice emblématique de la ville de Pontivy d'une surface d'environ 1500 m² et **situés sur le point de couture entre la ville ancienne et Napoléonville**. Ce lieu connu des Pontivyens pour ses spectacles d'association, son activité cinématographique et ses halles (ouvertes le samedi matin) est devenu **un bâtiment à plusieurs vies dont la transformation a assuré la pérennité**. Les halles rénovées dans les années 1990-2000 sont presque inutilisées aujourd'hui et ne répondent plus aux besoins de la ville.

La municipalité s'interroge de nouveau sur l'avenir de ce bâtiment classé aux monuments historiques. Elle se questionne aussi sur son espace urbain et la propriété municipale désaffecté, situé dans l'ombre des Halles-Théâtre : l'ancien laboratoire d'analyse. Le projet architectural et urbain sur l'avenir de cet espace connu, apprécié mais en partielle déshérence s'appuie sur les incitatives entreprises à l'échelle communale mais aussi nationales. Elles s'effectuent par le soutien des résidences d'artistes et des coproductions mais aussi par l'émergence d'un nouveau réseau de structures impliquées dans cette **démarche de tissage entre habitants et artistes**. Bien que leurs actions ciblent les zones rurales du pays, un ancrage urbain ou une initiative similaire pourrait augmenter l'attrait de la ville. Au niveau national, Le Ministère de la culture a lancé le projet « Création en Cours » qui œuvre au soutien des projets d'éducation artistique et culturelle sur des territoires et auprès de publics prioritaires. Cette démarche installe un artiste en résidence au sein d'établissement scolaire en difficulté durant un an afin d'agir en tant que médiateur culturel et de créer un projet artistique (danse, théâtre, peinture, ...) avec les élèves. Aucune de ces deux initiatives n'agit à Pontivy, pourtant un **terrain d'action pour la culture pour tous y est ouvert**.

PROBLEMATIQUE ET METHODE

Ce projet est fondé sur **la rencontre des besoins de la ville et la visite du site** lors d'une semaine d'immersion. Urbain, ce lieu et son bâti font **interagir le monument classique et les constructions vernaculaires** pontivyennes à travers deux rues et un îlot chargés d'histoire. La principale problématique de ce sujet est **comment transformer et retrouver le dessin de lieu évanoui lors des dernières décennies**. En s'appuyant sur ce passé étudié mais aussi sur les perspectives contemporaines de la ville, je propose un programme mixte capitalisant sur les interactions entre acteurs culturels (professionnels ou non) et néophytes ayant pour vocation à **poursuivre l'histoire de transformation du lieu et le dynamisme du quartier**.

1) LE CENTRE VILLE DÉDIÉ À LA VOITURE

2) LE CENTRE VILLE DÉDIÉ AUX COMMERCE ET À LA FLÂNERIE



Des rues aux places, la voiture domine l'espace. Dans le cadre du travail amorcé sur la rue nationale -rue commerçante de Pontivy, bordant notre projet- la place Le Perdit et les rues Neuve et Lorois verront leurs parkings relocalisés en bordure du centre historique. Les places et rues seront pavées, les réseaux enterrés et les monuments mis en lumière.

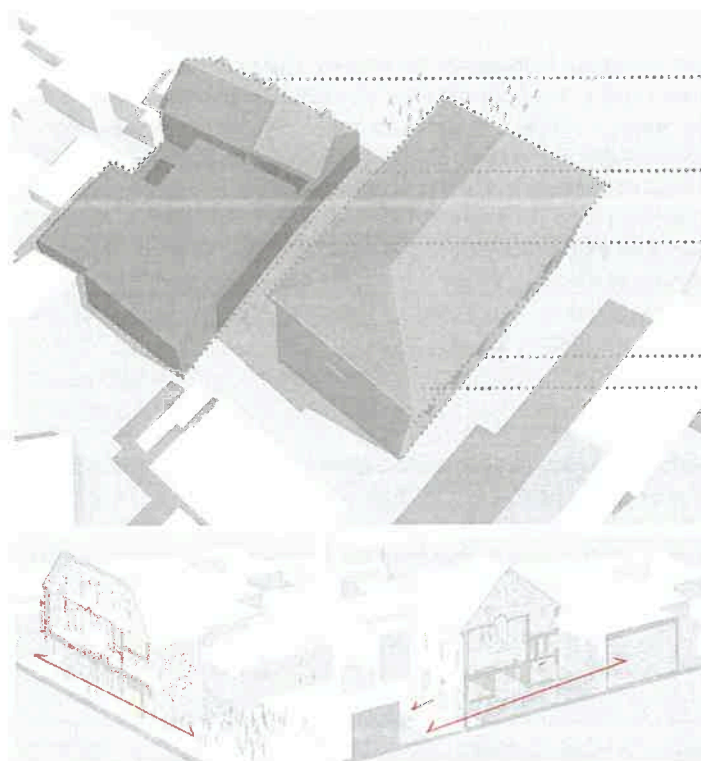
PROGRAMME

La totalité du bâtiment étant propriété de la commune, **la nouvelle destination des halles doit elle aussi s'inscrire dans une démarche sociale et servir de lieu de médiation et de rencontre.** L'intégration d'un bar-café associatif permettra d'**ouvrir les portes du lieu fermé en dehors des représentations.** La billetterie traditionnelle cédera la place à **un endroit partagé entre cafés, ventes de billets et possibilité de télétravail : une halle, un foyer.** Cette entrée vers le milieu de théâtre sera comme une vulgarisation et partage de la culture, une culture pour tous avec son éclat mais aussi sa simplicité. **Ce lieu hybride s'adaptera aux besoins de la ville d'avoir un lieu polyvalent de dimensions intermédiaire :** pas petit comme la maison pour tous, mais pas immense comme le Palais de Congrès. **Les expositions temporaires et nomades y seront également accueillies.** La gestion de ces événements incombera à la résidence d'aide aux compagnies théâtrales, installée dans l'ancien laboratoire d'analyse de l'autre côté de la rue de théâtre.

Ce second bâtiment dans l'ombre du théâtre a vocation à devenir **un lieu de travail sur l'art théâtral,** remanié afin d'accueillir ce nouvel espace de médiation. Cette seconde porte sera ouverte aux écoles, lycées et associations pour des ateliers afin de les accompagner dans leurs projets de représentations qui seront ensuite réalisés dans le Théâtre des Halles. Ainsi le laboratoire d'analyse devient **un poste permanent d'aide et d'accompagnement professionnel sur les arts théâtraux mais également un « fab-lab » pour de jeunes compagnies et des spectacles itinérants.** Ce nouveau bâtiment accueillant un atelier de décors et une salle de répétition assurera la transition entre la monumentalité des Halles-Théâtre et l'espace de vie qui jouxte ce monument. **Il recoudra également la rue du Théâtre ouverte en 1936 à la rue Neuve et la rue Lorois, afin qu'elle ne soit plus une sombre contre-allée.** Connecté à l'existant, qui reçoit les bureaux mais aussi des hébergements pour la troupe, il vise à conserver la qualité de la privacité des cœurs d'îlots traditionnels

Le Théâtre des Halles, son bar associatif et la résidence du théâtre deviendront alors une nouvelle adresse pour travailler, se divertir, se ressourcer, avec des espaces largement ouverts sur la ville, des lieux de rencontre et de partage.

RÉHABILITER ET PROLONGER LES USAGES



Résidence du théâtre

- Habiter sur cour
(hébergement de la résidence théâtrale)
- Accueillir et gérer
- Expérimenter
- Fabriquer et Jouer

Théâtre des Halles

- Halles : Bar, café associatif
- Théâtre et Foyer : rénovation des intérieurs

Ouvrir

Revenir au dessin original de Marseille et Richard

Transparente

Etre vu et donner à voir

Fluidité batié

Deux usages complémentaires pour valoriser les échanges entre associations et professionnels mais aussi les métiers du spectacle qui opèrent dans l'ombre

Humilité

Le monument classique demeure la pièce majeure. Le nouveau bâti n'entre pas en rivalité mais en accompagnement de l'ensemble magistral.

ÉLEVATION COUPE SUR PLACE LE PERDIT ET LA RUE LOURMEL, FAÇADE EST DU THÉÂTRE ET DE LA RÉSIDENCE DE MÉDIATION POUR LE SPECTACLE VIVANT



HABITER LE CENTRE ANCIEN DE PONTIVY



Synthèse PFE 2017/2018

Noémie GAUTIER UE 101C

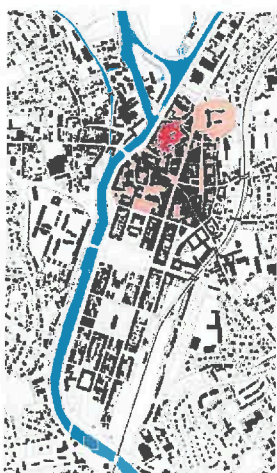
Problématique et méthode

Je me suis intéressée à la manière d'habiter dans le centre de Pontivy aujourd'hui, ville qui connaît une perte de vitesse et a du mal à être attractive en centre Bretagne.

Le centre-ville se caractérise par la coexistence de deux tissus urbains qui impliquent deux façons d'habiter : le tissu d'origine médiéval dans la partie nord du centre-ville et le tissu qui découle du tracé du XIX^{ème} siècle pour « Napoléonville », le rêve pontivien voulu par Napoléon. Le quartier du centre ancien est le lieu d'un phénomène de vacance important, ainsi que d'une paupérisation progressive.

Comment attirer de nouveau des familles en centre-ville ancien de Pontivy et redynamiser le quartier ? En complément de la nécessaire réhabilitation des logements et locaux vacants, mon projet propose la création de logements neufs en tirant parti des dents creuses du tissu existant afin de continuer à construire la ville sur la ville tout en respectant les caractéristiques de l'existant.

Choix du site et du sujet



Le tissu médiéval, se compose d'îlots très denses, construits sur plusieurs épaisseurs et saturés, qu'on se propose de dédensifier pour redonner des cours aérées et viables en cœur d'îlot. A l'inverse, le tissu du XIX^{ème} est composé selon des axes réguliers est composés d'îlots occupés en couronne par des hôtels particuliers avec leurs jardins sur le cœur d'îlot.

En visitant Pontivy, un îlot retient mon attention au nord du centre-ville : contrairement aux autres îlots du centre ancien, il est très peu construit en son cœur, sa couronne n'est également pas totalement construite et laisse dégagées des vues sur le cœur d'îlot, végétalisé en grande partie. Mon projet se propose de profiter du caractère atypique de l'îlot dans le centre médiéval pour construire une offre de logements diversifiée qui puisse répondre aux besoins de familles en centre-ville, à proximité immédiate des commerces, de la gare (10 min à pied), et présenter une alternative au pavillonnaire.

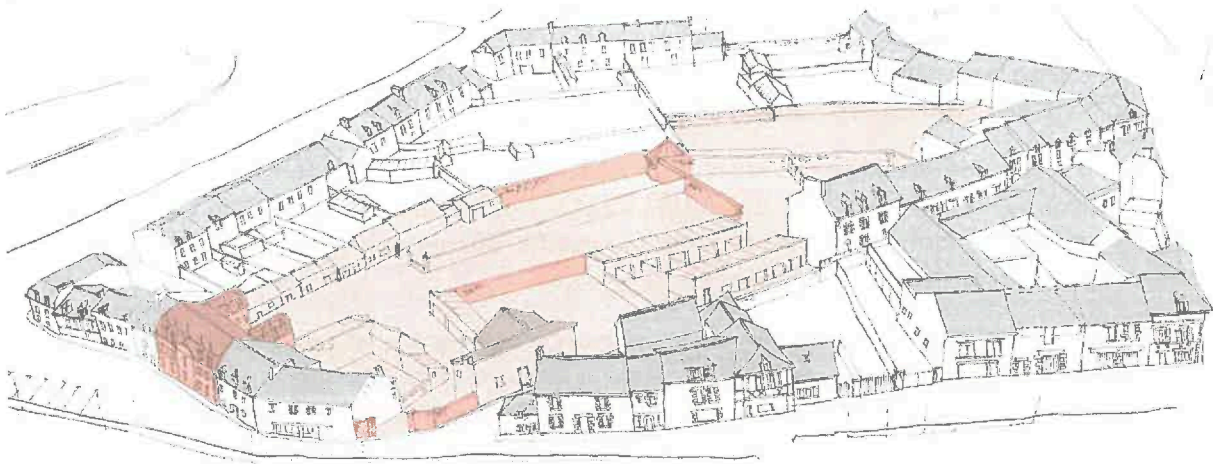
Programme

Le programme prévoit deux maisons individuelles avec jardins privés et deux petits collectifs avec un espace commun partagé impliquant une mixité d'usages possibles en lien avec un jardin partagé par tous les habitants de l'îlot. Le cœur d'îlot est dégagé des parkings et sols artificialisés, et devient le lieu de vie de familles, ayant chacune leur espace appropriable composé d'un « cabanon » et d'une petite parcelle privée en plus du jardin partagé.



Etude du site et proposition urbaine

Des murs épais en pierre partitionnent actuellement le cœur d'îlot. Certains de ces murs délimitent l'ancienne parcelle d'un hôtel particulier du XVIII^{ème} siècle, aujourd'hui dénaturée par la présence de bâti sans qualité architecturale (garages en parpaings désaffectés, habitations venant « se greffer » aux façades de l'hôtel particulier).



axo de l'îlot travaillé (état existant) – en rouge : hôtel particulier et murs en pierre existants

Mon projet s'inscrit dans l'objectif de redonner à lire cette parcelle et ainsi la façade sur cour de l'hôtel particulier en venant déconstruire les volumes qui dénaturent le lieu et en venant construire les volumes de logements sur le front de rue. Ils sont pensés pour profiter du décaissement du site et une fenêtre sur le cœur d'îlot est créée en front de rue. Le site est repartitionné en plusieurs parcelles qui sont prolongées par le jardin de l'hôtel particulier devenu jardin partagé par tous les habitants. Les murs en pierres existants segmentent l'espaces et permettent d'appuyer les nouvelles propositions architecturales. Le volume d'un espace commun convivial est pensé en cœur d'îlot, accessible depuis la rue par un portail recréé à partir de piles existantes. Cet espace fait le lien entre l'espace public et le jardin ouvert à des activités diverses.

Un travail sur l'espace public essentiel est aussi envisagé à l'échelle de la ville et plus particulièrement du centre ancien. La voiture sature en effet l'espace public. Rendre la place au piéton, recalibrer les voies, et réduire considérablement les places de parking du centre permettent également de redonner à lire le patrimoine très riche de la ville. Ce travail doit s'effectuer notamment à proximité immédiate de l'îlot, sur la place qui est saturée par l'automobile et ne permet pas de lire la façade sur rue de l'hôtel particulier et du bâti très divers qui l'entoure.

Proposition architecturale

Les volumes créés viennent dialoguer avec l'existant en terme de gabarits, de matériaux, etc ; tout en conservant un vocabulaire contemporain. Les murs créés répondent aux murs existants et servent de socles au nouveau bâti et permettent une lecture d'ensemble de la partie de l'îlot travaillée. La construction est envisagée en bois avec une isolation en chaux /chanvre. La pierre granite locale est utilisée pour les murs et les parements des socles du des nouveaux logements.

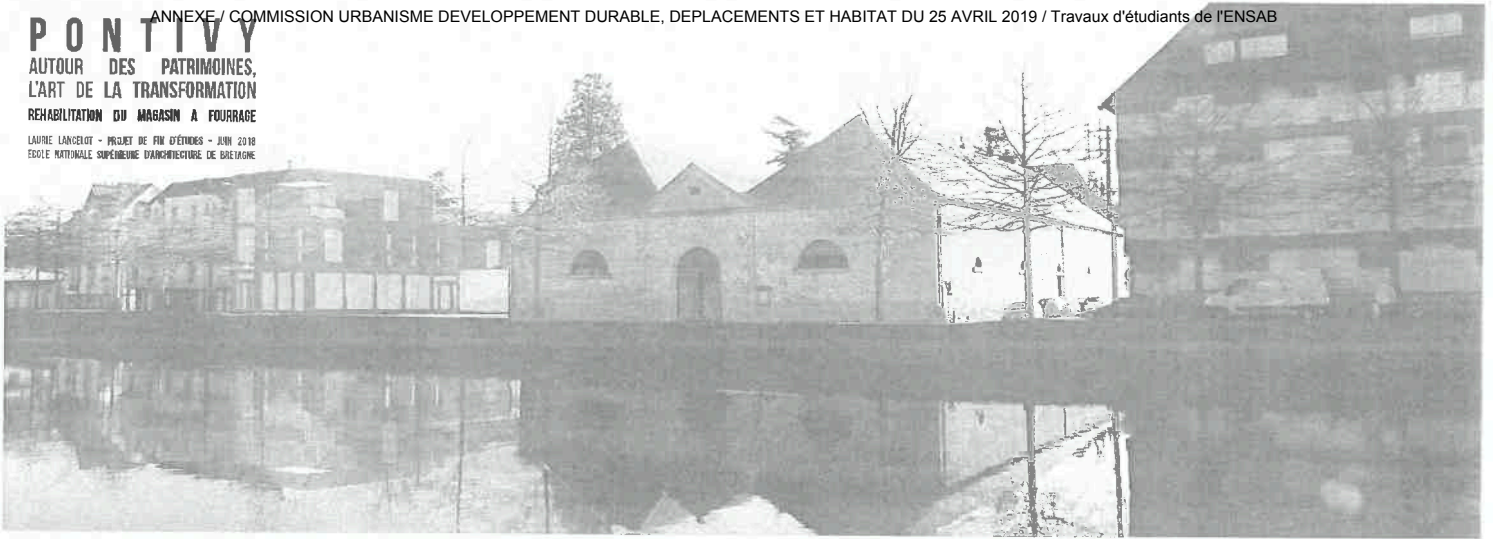
PONTIVY

AUTOUR DES PATRIMOINES, L'ART DE LA TRANSFORMATION

REHABILITATION DU MAGASIN A FOURRAGE

LAURE LANGELOT - PROJET DE FIN D'ÉTUDES - JUIN 2018
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE

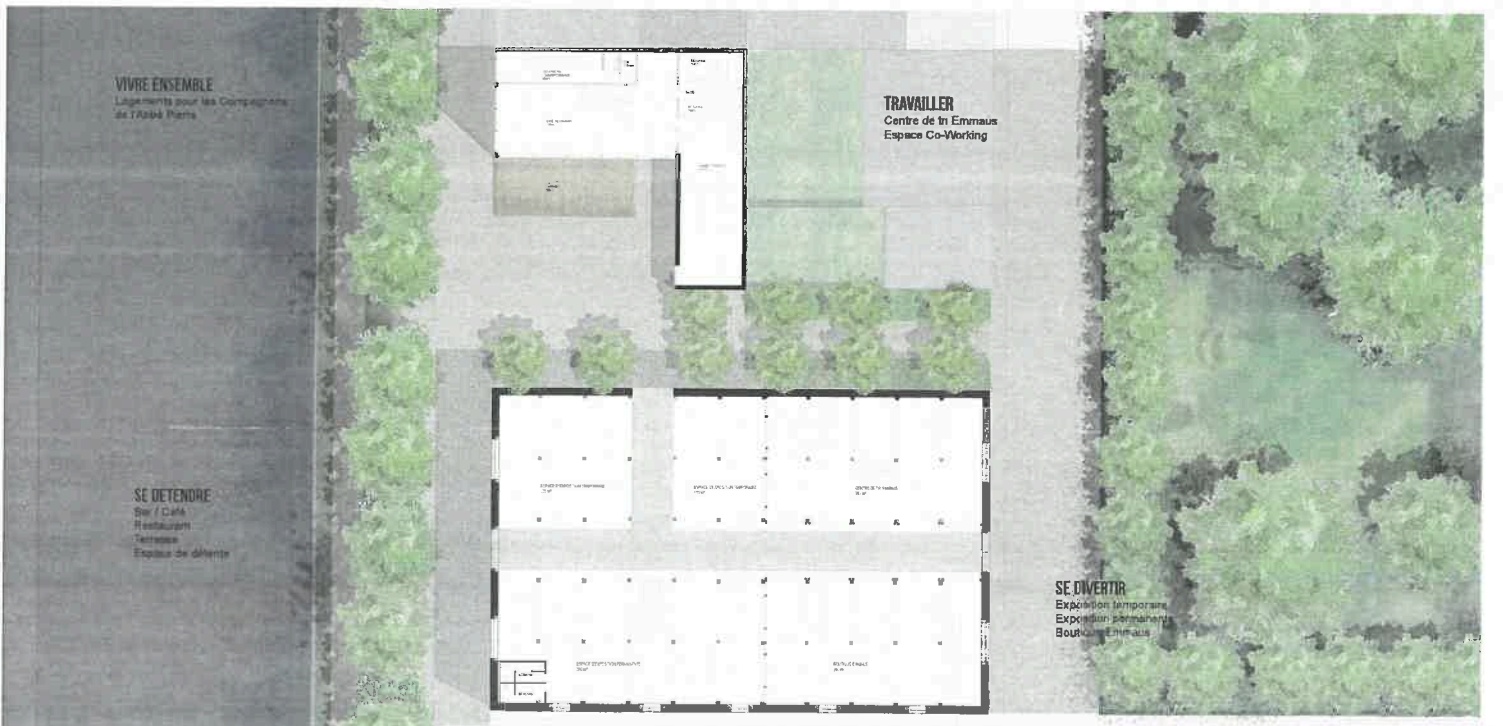
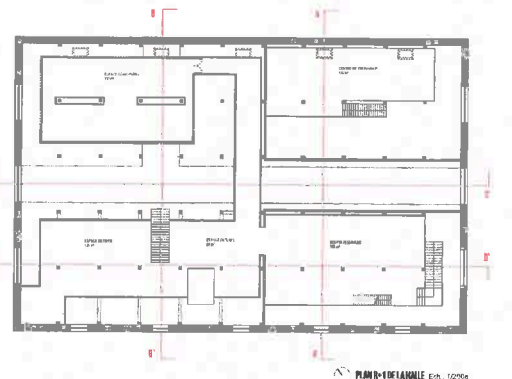
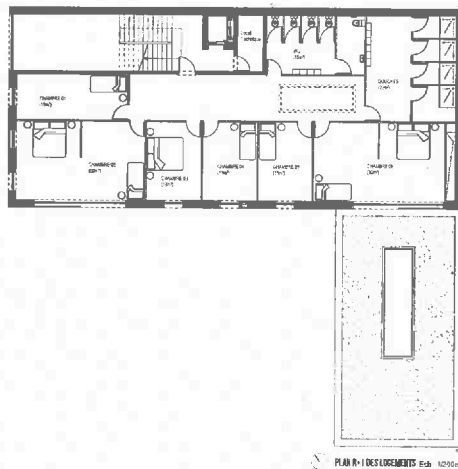
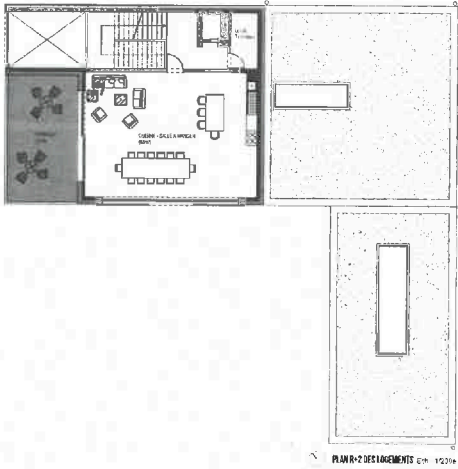
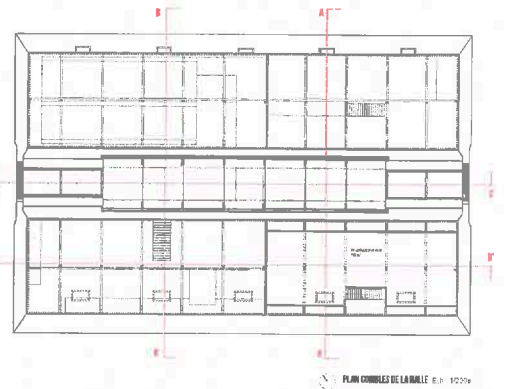
ANNEXE / COMMISSION URBANISME DEVELOPPEMENT DURABLE, DEPLACEMENTS ET HABITAT DU 25 AVRIL 2019 / Travaux d'étudiants de l'ENSAB



UN QUARTIER A REDYNAMISER / LE RECONNECTER AU CENTRE-VILLE

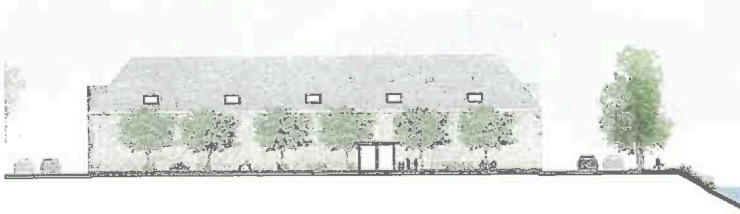


UN PATRIMOINE A REVALUISER / LE MAGASIN A FOURRAGE





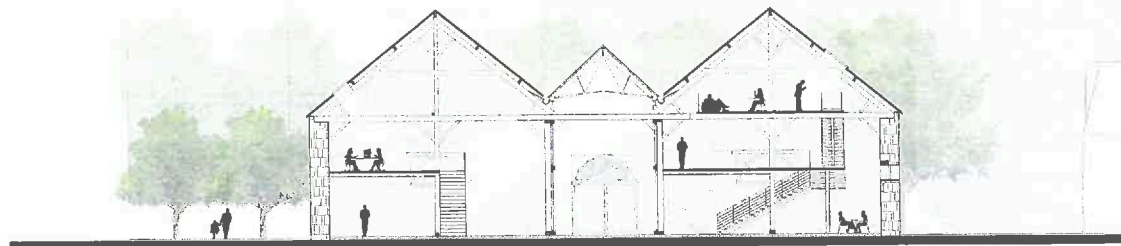
ELEVATION CHEST DU PROJET / ACCES PAR AVENUE PRINCIPAL Ech. 1/2000



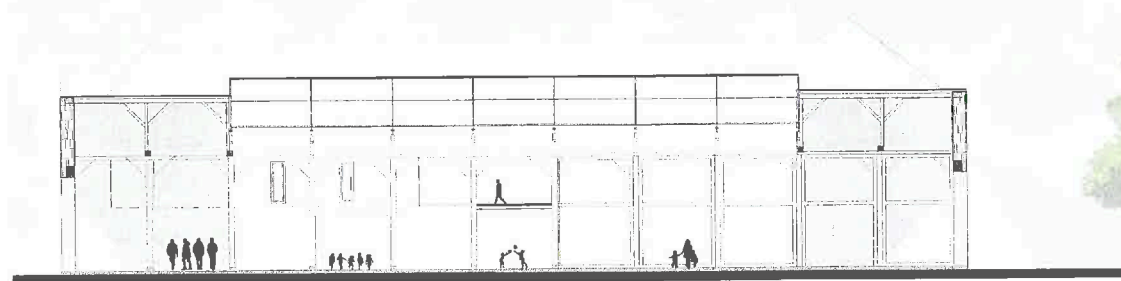
ELEVATION OUEST DU PROJET / SOUS-BOIS DE LA HALLE Ech. 1/2000



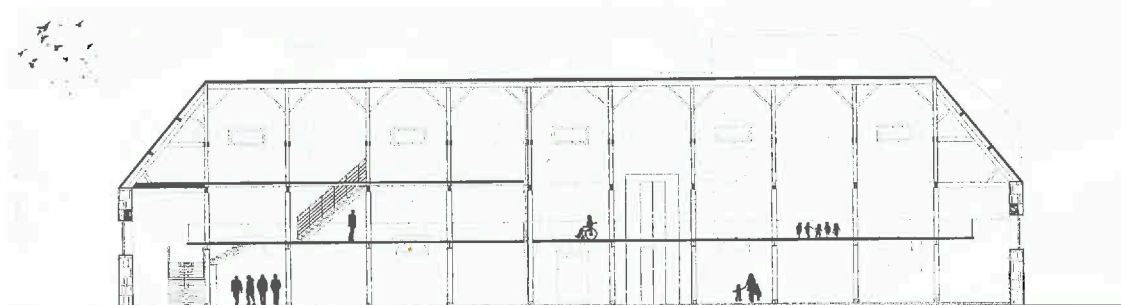
ELEVATION SUD DE LA CONSTRUCTION / ACCES PAR CAFE-RESTAURANT Ech. 1/2000



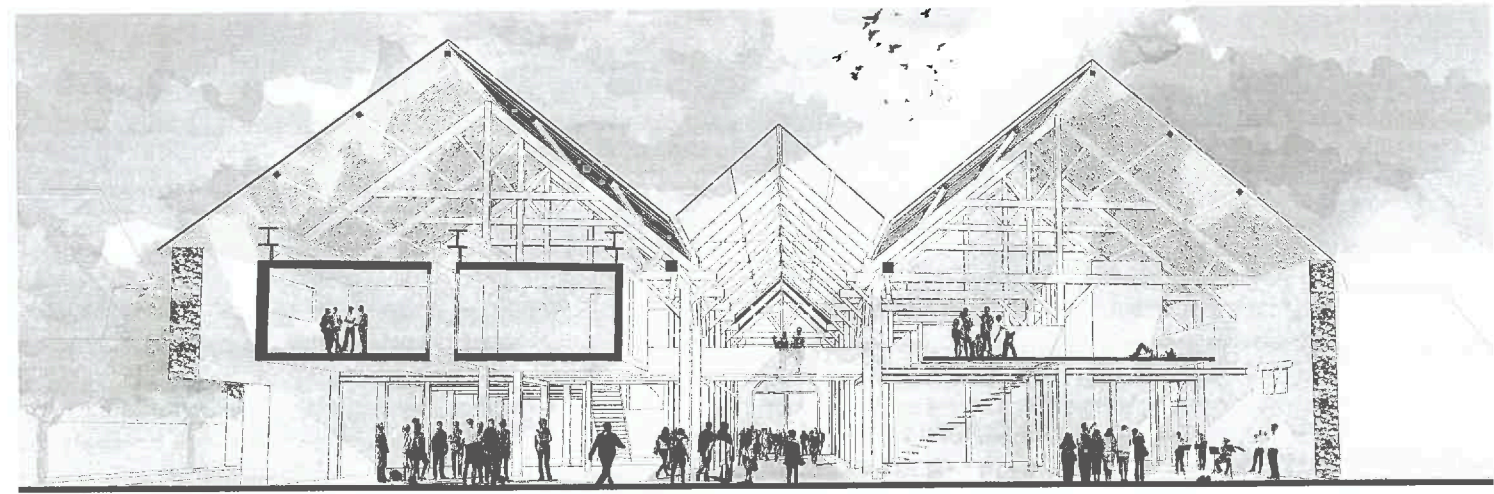
COUPE A-B / INTERIEUR CENTRE DE TRAVAIL BOUTIQUE LARNAIE Ech. 1/1000



COUPE D-C / COUPE SUR VERRECHES Ech. 1/1000



COUPE PERSPECTIVE B-B' / COUPE SUR ESPACE EXTENSIF - ESPACE EXTENSIF Ech. 1/1000



COUPE PERSPECTIVE B-B' / COUPE SUR ESPACE EXTENSIF - ESPACE EXTENSIF Ech. 1/1000



// REHABILITATION D'UN BATIMENT ANCIEN AU COEUR DU CENTRE-VILLE DE PONTIVY, EN UN LIEU CULTUREL ET SOCIAL CONTEMPORAIN.

FICHE SYNTHESE PFE 2018
Projet de LANCELOT Laurie
Dirigé par P. Marchant et V. Jouve

PROBLEMATIQUE ET METHODE

« Autour des patrimoines, l'art de la transformation » est la thématique de mon projet de fin d'études. Cela m'amène à prendre conscience de l'importance de la restauration et de la revalorisation du patrimoine des villes. Et notamment, aujourd'hui de celle de Pontivy. Pontivy est une ville dynamique du centre-Bretagne qui possède un patrimoine Napoléonien très important. Cependant, nombreux de ces bâtiments sont aujourd'hui inoccupés et abandonnés, tels que le tribunal, la Gare et le magasin à fourrage. C'est pourquoi il me semble important d'axer mon travail sur l'un d'entre eux afin de le revaloriser et lui donner un nouvel usage.

CHOIX DU SITE ET DU SUJET

J'ai donc choisis, de travailler sur le magasin à fourrage car c'est un bâtiment qui possède de nombreux atouts et qui mérite qu'on y porte de l'intérêt. Formant l'une des pièces du développement de Napoléonville, les halles à fourrage forment un bâtiment pouvant offrir un très vaste volume d'occupation tout en étant situé en centre-ville. En effet, ce lieu est idéal pour contribuer à un nouvel essor de la ville de Pontivy. De plus sa centralité face au parc de l'Eglise Saint-Joseph et le Blavet, lui offre un cadre calme, naturelle et végétale, créant un havre de paix reposant en plein cœur de ville. D'une autre part, je trouve qu'il a des qualités architecturales et spatiales intéressantes à exploiter, qui vont permettre de créer un lieu culturel et social contemporain dans un bâtiment rempli d'histoire.



QUALITES ARCHITECTURALES DU LIEU

Le magasin à fourrage mesure 32mx50m, ce qui fait une surface au sol de près de 1 500m². De plus, sa plus grande hauteur est de 12m sous faitage et de 6m sous poutre. C'est une juxtaposition de deux grandes nefs, reliées entre elles par une rue intérieure, traversant sur sa longueur la totalité du bâtiment. Les deux nefs latérales sont composées de 10 fermes triangulées sur poteaux et de 2 croupes en pignon, ce qui rend l'intérieur de ce bâtiment exceptionnel. Les travées qui recevaient les fourrages présentent de vastes volumes aux ouvertures rares et de petite taille. Pour les murs, on observe un appareillage irrégulier de moellons recouverts d'un enduit dégradé, d'environ 6,5m de hauteur et 75 cm d'épaisseur. Ils sont pourvus d'ouverture en pierre de taille surmontées d'un linteau en bois. Des piliers de bois, qui supportent l'imposante charpente en bois massif, quadrillent régulièrement l'espace. Pour la restauration de ce bâtiment, il est important de mettre en valeur la structure intérieure, car c'est celle-ci qui selon moi, fait toute la richesse architecturale du lieu.



STRATEGIE URBAINE

Le projet consiste à voir le bâtiment intégralement réhabilité en lui trouvant une nouvelle destination qui soit porteuse pour la vie du bâtiment et pour le développement de Pontivy. L'implantation sur ce site d'un équipement culturel et social, devrait redonner une nouvelle vie au quartier et créer un second pôle pour les activités culturelles, actuellement concentrées au Nord de la ville. De plus, cela offrira un lieu de rencontre couvert pour les jeunes et les habitants.

La Boutique et centre de tri Emmaüs placés à ses côtés, n'ont aucune qualités architecturales aujourd'hui et semble être l'endroit idéale pour reconstruire un bâtiment faisant lien avec la halle. Cette reconstruction permet d'ouvrir la promenade existante sur un espace public végétalisé afin de donner de la visibilité au magasin à fourrage, qui est aujourd'hui, trop peu visible de la rue, mais aussi pour créer une terrasse de café extérieure dans un environnement calme, qui n'existe pas encore à Pontivy.

PROGRAMME

Dans la Halle, je souhaite y intégrer le centre de tri et la boutique Emmaüs, une salle d'exposition, une librairie, des boutiques éphémères et un espace central libre et numérique capable d'accueillir de petits événements. A l'extérieur de celui-ci, dans la nouvelle construction, se trouvera un café/restaurant disposant d'une large terrasse extérieure, et dans les étages se trouvera des logements destinés aux compagnons de l'Abbé Pierre. L'entre deux fera l'objet d'un espace public végétalisé permettant la déambulation, la pause et la rencontre.